

LICENCES DE PÊCHE À JERSEY

« LE DIALOGUE PLUTÔT QUE LES SANCTIONS »

Des discussions sont toujours en cours concernant les licences de pêche dans les eaux de Jersey suite au Brexit. Jean Morin, Président du conseil départemental de la Manche a souhaité réagir.

DES AVANCÉES NOTOIRES...

« Grâce au dialogue et au soutien du Gouvernement, des avancées notoires sont à souligner ces dernières semaines », note Jean Morin, Président du Conseil départemental de la Manche. Ainsi, concernant les bateaux normands de moins de 12 mètres, seules 15 licences définitives avaient été délivrées par Jersey début septembre. Or début novembre :

- **48 bateaux normands** sur 79 (total incluant les bateaux bretons) bénéficient de **licences définitives**
- **20 bateaux normands** sur 49 (total incluant les bateaux bretons) ont une **licence provisoire** jusqu'au 31 janvier 2022. Des réunions régulières entre Jersey et le Comité régional des pêches devraient stabiliser la situation de ces armements
- **8 bateaux normands** sur 55 navires n'auront pas accès aux eaux de Jersey à partir du 30 novembre mais leur dossier peut être à tout moment réexaminé si les preuves d'antériorité d'activité sont apportées.

Au total, la France demandait 169 accès définitifs dans les eaux du bailliage, Jersey en accorde 162 dont 113 permanents et 49 temporaires (toutes catégories confondues)

... MAIS IL RESTE DES QUESTIONNEMENTS

« Le cas des navires de remplacement est préoccupant. Les discussions en cours n'ont toujours pas permis de statuer sur la prise en compte des navires de remplacement, achetés par les armateurs avant le Brexit » précise Jean Morin. Ainsi, 15 bateaux manchois sont en attente d'une licence pour les eaux de Jersey. « Mais je n'oublie pas les deux navires de l'armement Cherbourgeois de Sophie Leroy – Le Marie-Catherine II et le Maranatha - qui sont dans la même situation et demandent l'accès au 6 – 12 milles au sud de l'Angleterre », souligne Jean Morin. « Concernant les eaux de Jersey, les armements ont acheté leurs bateaux sans imaginer que les accords de la baie de Granville allaient tomber avec le Brexit », rappelle le Président du Conseil départemental.

Le dilemme porte sur la puissance et la taille des navires. « Quand vous changez de voiture, il n'est pas indécent d'imaginer que le nouveau modèle est plus fiable, parfois plus spacieux voire plus puissant. On ne peut pas reprocher à nos pêcheurs de faire preuve d'ambition », argumente Jean Morin qui insiste toutefois sur la nécessité d'une gestion raisonnée de la ressource. « Sur ce dernier point je suis totalement en phase avec mes collègues du Gouvernement de Jersey pourvu que les arguments soient partagés et

s'appuient sur des données scientifiques incontestables ».

Associer la licence au bateau condamne à terme la pêche dans les eaux de Jersey : **« Si l'on s'en tient à ce qui prévaut aujourd'hui, lorsque le pêcheur part en retraite et vend son bateau à un autre armement basé dans un autre bassin de navigation, la licence n'est pas transmissible à un autre navire. Et cela fait un navire en moins. Pour les jeunes générations de pêcheurs, l'horizon est bouché. »**

Jean Morin reste aussi vigilant sur la « nature et l'ampleur » de l'effort de pêche mentionnées dans l'accord post-Brexit et dont la définition n'a toujours pas été tranchée entre Londres et Bruxelles. En effet, à l'avenir, ces licences définitives pourraient être assorties de nombre de jours de pêche, d'engins utilisés et d'espèces capturées.

| TOUTE UNE FILIÈRE IMPACTÉE

Un emploi en mer génère quatre emplois à terre. Parmi les mesures de rétorsion brandies par le ministère de la Mer, figure l'interdiction de débarque dans les ports français des pêcheurs anglo-normands et anglais. **« Attention aux conséquences sur l'économie locale et sur le portefeuille de la ménagère »**, prévient Jean Morin.

Le manque d'approvisionnement aura des conséquences sur le transport, le mareyage, le commerce et la restauration. **« A l'approche des fêtes, la raréfaction des produits de la mer peut entraîner une flambée des prix »**, poursuit le Président du Département, qui prône le dialogue plutôt que les sanctions.

Les discussions se poursuivent la semaine prochaine entraînant une suspension des restrictions annoncées. **« J'ai confiance en ce gouvernement pour défendre les intérêts de nos pêcheurs mais il ne faudrait pas que ce**

sujet soit plongé dans le maelström des négociations post Brexit, qui inclut d'autres point d'achoppement comme l'épineuse question de l'Irlande du Nord », conclut Jean Morin.